



Besoin de connaitre s'il y a un testament et qui est concerné

Par **Guipeky**, le **07/11/2014** à **15:34**

Bonjour,

J'aimerais avoir des renseignements suite a un décès.

Je vous expose la situation :

Une amie très proche de ma grand mère nous a quittée vendredi, celle-ci, avant de partir avait dit a ma grand-mère ne pas vouloir laisser ses frères (seuls héritiers) lui prendre ses biens, et que quoi qu'il arrivait, sa maison me revenait a moi et personne d'autre.

Voyant que, bien malheureusement, depuis son décès, un de ses frères avec qui elle était très fâché, vide la maison de notre amie, contre ses dernières volontés, j'aimerais connaitre comment savoir si elle avait fait un testament, si mon nom ou celui de ma grand-mère y figurent et s'il a le droit de se servir (seul, sans les autres héritiers) avant que le notaire soit avertis du décès et qu'un quelconque testament soit ouvert!

J'avouerais que je serais plus ravie de voir que tous ses biens partent aux associations qui en ont besoin que de rester dans les mains de personnes qui lui ont fait du mal ..

Merci de votre réponse,

Par **aguesseau**, le **07/11/2014** à **15:59**

bjr,

si le testament de la défunte a été déposé chez un notaire, vous pouvez consulter le fichier

des dernières volontés.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15009.xhtml>
cdt

Par **Guipeky**, le **07/11/2014 à 16:03**

Merci pour votre reponse,
J'ai deja regardé ce site, mais on me demande 18€ pour consulter le FCDDV.

Par **aguesseau**, le **07/11/2014 à 18:09**

payez 18 € pour savoir si vous héritez d'une maison me semble un investissement utile.
d'ailleurs si vous héritez de ce bien immobilier, comme vous n'avez aucun lien de parenté
avec la défunte, vous aurez 60% de frais de succession à payer.

Par **Guipeky**, le **07/11/2014 à 21:04**

Je ne suis pas certaine que cette pauvre femme ai eu le temps de faire ce qu'il lui semblait le
mieux pour elle avant de nous quitter. Et a ce que j'ai pu lire, je peux tres bien avoir une
reponse "floue" me precisant simplement que la demande a deja été faite par un notaire !
Merci pour l'info du paiement des 60% je n'était pas au courant.